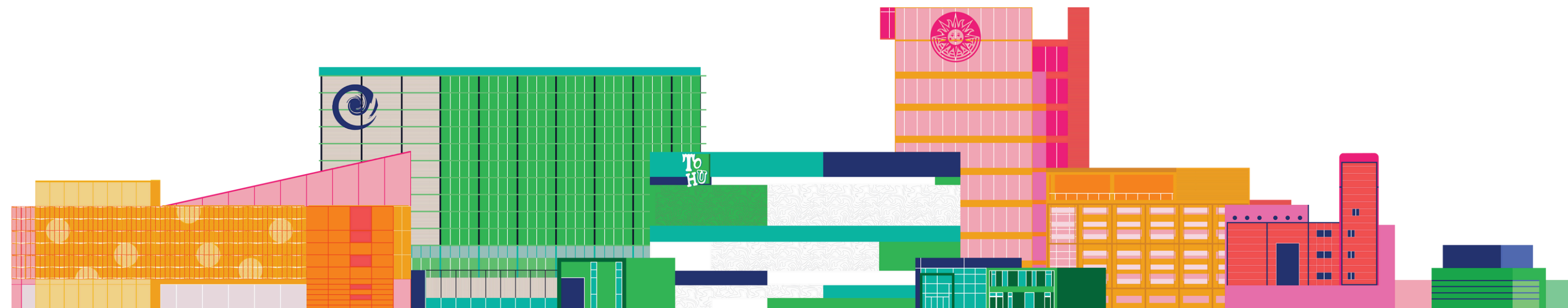


1er octobre 2024

Présenté par :
Charles-Mathieu Brunelle
Directeur général du QUAC

QUARTIER DES ARTS DU CIRQUE

Mémoire sur le PUM 2050
Présentation orale





LE GROUPE
CIRQUE DU SOLEIL



*Document réalisé dans le cadre des consultations
publiques sur le Plan d'urbanisme et de mobilité 2050*

Équipe de projet

Rayside Labossière

Mathieu Amyot

Raphaëlle Salko

Quartier des Arts du Cirque

Charles-Mathieu Brunelle

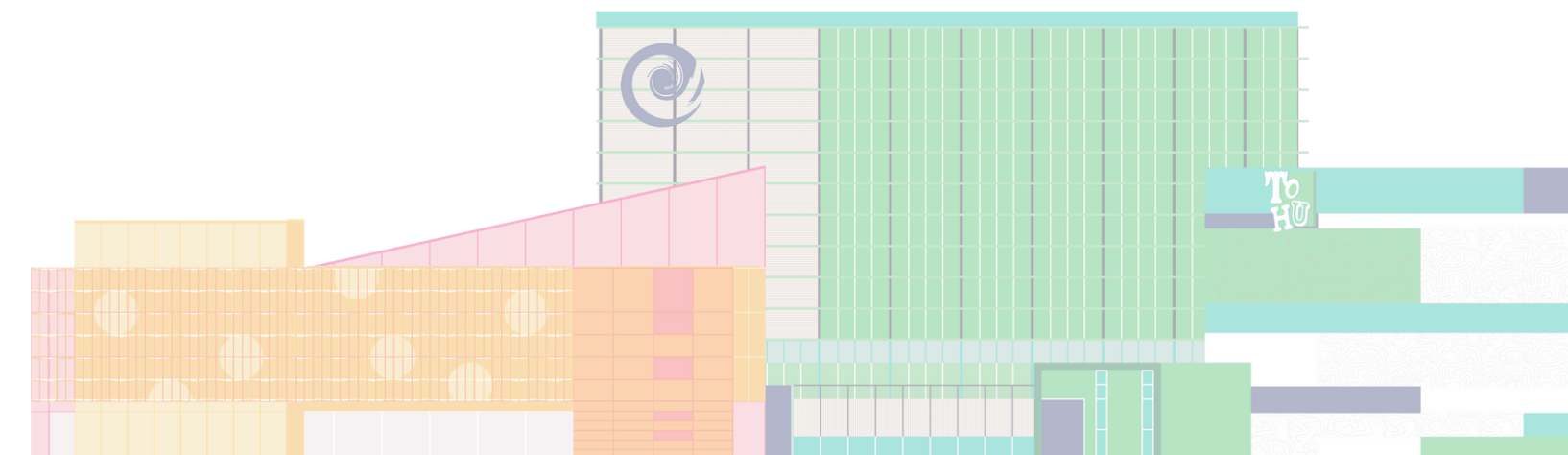
Pascale Demers

PME MTL Centre-Est

Noémie Rivière

TOHU

Pablo Maneyrol



SOMMAIRE

1. Le Quartier des arts du cirque
2. Potentiel de développement
3. Recommandations et engagements du QUAC

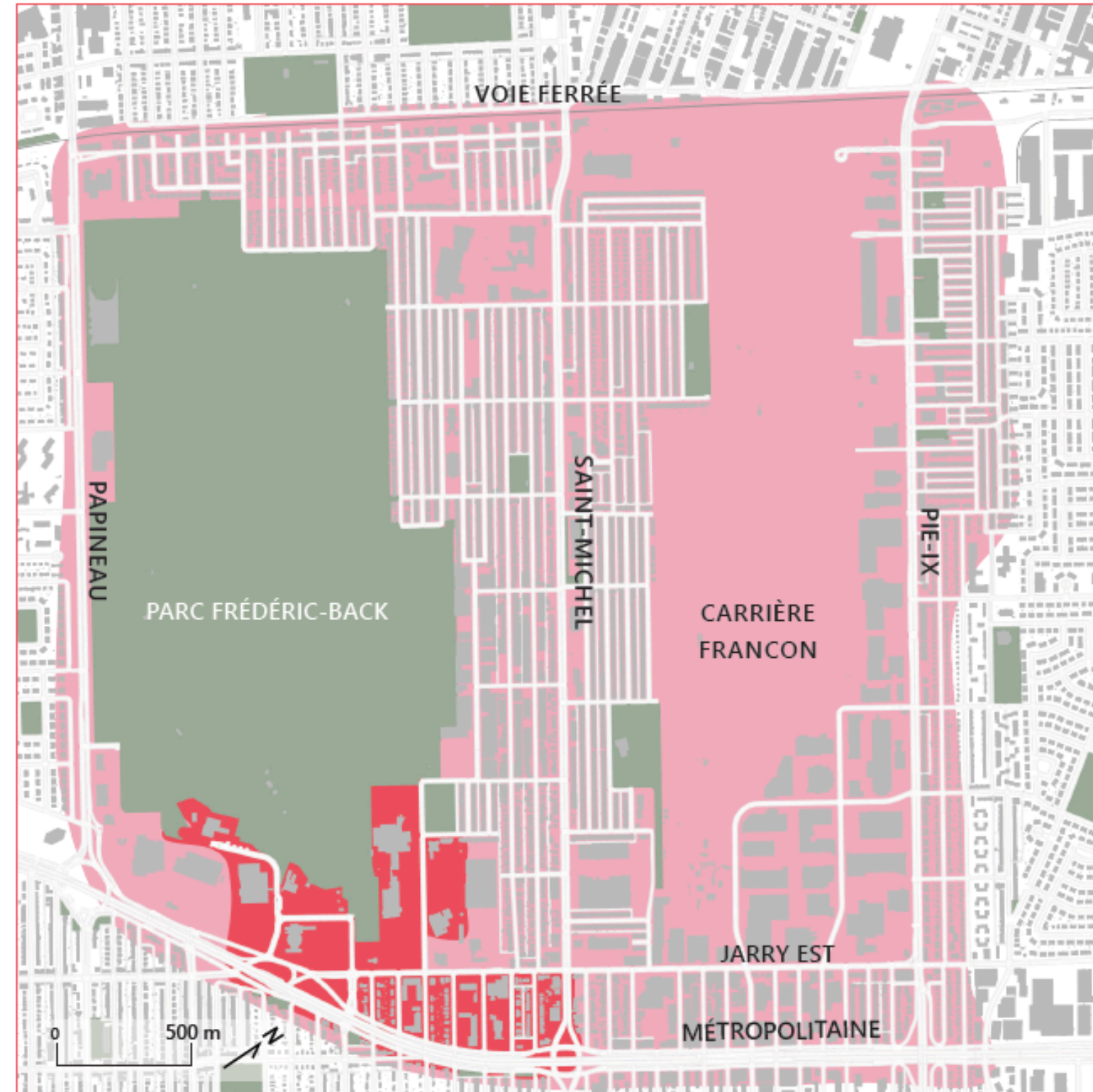


1 - LE QUARTIER DES ARTS DU CIRQUE



LOCALISATION

Quartier Saint-Michel
Arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension



Localisation du QUAC
Rayside Labossière, 2024

- QUAC
- Secteur d'influence du QUAC

“LE CIRQUE AU SERVICE D’UN QUARTIER”



20 ans d’expérience

COLLABORATION

MULTIDISCIPLINARITÉ

PERFORMANCE

VISION

INNOVATION

ÉCOLOGIE

COMMUNAUTÉ

INCLUSIF

Le QUAC est accessible à tous et célèbre les différences à l'image de la communauté michelloise qui se caractérise par sa "di-vert-cité".

COLLECTIF

Le Quac rallie les acteurs autour d'un projet porté ensemble. En favorisant son appropriation par ses différents acteurs, il nourrit une identité collective de la fierté et un sentiment d'appartenance.

ACCESSIBLE

Le QUAC est accessible à tous, physiquement, économiquement et culturellement.

INTERNATIONAL

Le QUAC a une portée internationale en termes de rayonnement des arts du cirque et d'exemplarité de son projet.

2 - LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT



DIAGNOSTIC

Forces et opportunités

- Localisation centrale
- Proximité du Parc Frédéric Back
- Proximité de la carrière Francon
- Artère commerciale Jarry Est
- Proximité de l'artère commerciale Saint-Michel
- Pôle récréotouristique
- Diversité ethnoculturelle
- Dynamisme culturel
- Engagement communautaire

Enjeux

- Enclavement
- Faible indice de marchabilité
- Manque d'infrastructures cyclables
- Faible accessibilité en transports en commun
- Nuisances des activités industrielles
- Vulnérabilités socioéconomiques
- Faible accès aux équipements collectifs
- Vulnérabilités environnementales

3 - RECOMMANDATIONS SUR LE PUM 2050



PRIORISER LE QUARTIER

ACCESSIBILITÉ EN TRANSPORTS EN COMMUN ET EN TRANSPORTS ACTIFS

Accélérer le développement des infrastructures

PRIORISATION DU SECTEUR

Identifier le QUAC comme un secteur économique prioritaire et
comme Zone d'innovation métropolitaine

VALORISATION DU PARC FRÉDÉRIC BACK

Intégrer le parc dans le réseau des corridors verts

LE QUAC AU SERVICE DU PUM 2050

Orientation 1. Aménager un site perméable dans la Cité des arts du cirque et intégrer un pôle de mobilité durable

Orientation 2. Intensifier les activités récréotouristiques et attirer des entreprises du secteur culturel

Orientation 3. Favoriser la construction d'immeubles collectifs pour des pôles de création et de diffusion culturelle, soutenir la construction de logements durables et abordables

Orientation 4. Augmenter l'attractivité commerciale et l'accessibilité de la rue Jarry Est

Orientation 5. Accompagner la transition de la rue Jarry Est en artère commerciale conviviale

Orientation 6. Programmer les espaces publics et stimuler la vie collective dans le quartier

Orientation 7. Concevoir une identité visuelle pour le quartier et valoriser le parcours d'art public

Orientation 8. Créer une continuité du verdissement du parc Frédéric Back vers la ville

Orientation 9. Tester de nouvelles techniques de construction écologiques et durables

Orientation 10. Créer un campus piéton dans la Cité des arts du cirque et proposer un mode de transport alternatif à la voiture pour relier les points d'intérêt du quartier Saint-Michel

Merci !